

## **MOTION du COMITE DIRECTEUR du 14 Septembre 2018**

Le Comité Directeur des « SPÉ-CSMF » a constaté, à la suite d'une alerte lancée par les médecins échographistes et les hépato-gastroentérologues, une baisse tarifaire de l'échographie abdominale sans doppler.

Cette baisse de tarif n'était pas prévue dans le cadre de l'accord du plan imagerie, signé par la FNMR et la caisse nationale d'Assurance Maladie que « Les SPÉ-CSMF » ont largement accompagnés.

La façon de gérer les accords entre deux contractants n'est pas admissible par les autres spécialités qui sont impactées après ces modifications tarifaires. « Les SPÉ-CSMF » considèrent qu'il s'agit d'un coup de poignard dans un partenariat qui venait d'être remis en place.

Cette façon de décliner le plan imagerie est considérée par le Comité Directeur comme une insulte. Désormais, il y a une perte de confiance et le Comité Directeur considère qu'un nouvel obstacle vient de se mettre en place pour construire les mutations essentielles à la transformation indispensable de notre système de soins.

Le Comité Directeur demande au directeur de l'UNCAM de trouver toute solution rapide pour remédier à cette erreur qui semble plus technique que volontaire. Par ailleurs, « Les SPÉ-CSMF » demandent à être présents dans la gestion de ce plan imagerie.